

Prises de paroles interdites ? Militant-es fliqué-es SUD vous appelle à la résistance Indignons nous massivement !

Les centres courriers ne doivent pas devenir des centres de rétention !

Depuis le mois de mars 2015, il ne fait pas bon militer à la Poste ! Cette entreprise a pris la décision unilatéralement d'interdire l'usage des prises de paroles, qui y sont autorisées depuis toujours. Depuis cette date, postières et postiers voient moins leurs militant-es SUD venir prendre la parole pour les informer ou revendiquer, du fait de cette décision autoritaire, mais aussi d'un nombre énorme de réunions dû aux trop nombreuses réorganisations ! De ce fait, vos militant-es SUD viennent quand même dans beaucoup de centres courrier, surtout ceux en réorganisation, pour prendre la parole, rendre compte des audiences et des projets de la direction, dire ce qui est arraché dans les négos et ce qui peut encore l'être par le rapport de force ! Discuter avec vous, porter vos revendications, vous faire voter, décider de préavis de grève, bref, faire du syndicalisme de terrain, du vrai ! Et dans les autres bureaux, c'est devenu compliqué parce que les cadres sont sommés de devenir des bons agents de renseignements !

Sous la pression, le directeur de la DSCC 44/85 acceptait de recevoir l'intersyndicale le 11 mars ! Mais ce fut pour signifier aux syndicats "qu'il autoriserait des prises de paroles après les audiences de réorganisation et les commissions de dialogue social locales" ?! Hypocrisie ou

La Poste va bien ! Chiffre d'affaire en hausse, bénéfices au rendez vous chaque année, pendant que le nombre de cadres stratégiques et leurs rémunérations explosent ! Par contre, le nombre de salarié-es y fond comme neige au soleil et la qualité du service public est devenu secondaire... La postière ou le postier voit fermer son établissement, mécaniser son activité, baisser sa rémunération (fin des forfaits plis électoraux, doubles tournées, double main de PNA, jours fériés non compensés, etc), sa tournée s'allonge, celle du voisin disparaît, on l'oblige à pointer jusqu'à la dernière minute (fin du fini/parti), on lui fait faire des activités de démarcheurs (nouveaux services) et maintenant, notre facteur ou notre agent PIC n'aurait plus le droit de parler de son travail ou d'écouter un militant revendiquer avec lui sous peine de voir débarquer un huissier !? C'est quoi la suite, les flics, la taule ?

La seule réponse face à ces provocations de notre directeur, c'est une mobilisation massive de toutes et tous contre cette stratégie répressive. Une entreprise qui fait taire ses employé-es et leurs représentants syndicaux est une entreprise qui prépare un sale coup ! A SUD, nous voyons poindre l'horizon d'une ouverture du capital de La Poste aux actionnaires. Ces requins ne feront pas que sanctionner ou licencier les résistant-es, ils appliqueront des plans sociaux pour graisser leurs dividendes. La vérité, c'est que La Poste nettoie sa vitrine avant de la vendre ! Alors, à pied, en vélo, en voiture, en train, à cheval, Postières et postiers avec vos syndicats, venez nombreuses et nombreux crier votre colère !



TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 23 JUIN 2015

VENEZ PRENDRE LA PAROLE AU RASSEMBLEMENT

A 15h30 SOUS LES FENETRES DE LA DIRECTION A NANTES !

Au verso pourquoi les militant-es de Sudptt boycotteront toutes les réunions jusqu'au retrait de cette décision arbitraire →